

Le Kit d'installation du futur praticien en approche Trager®

Ce que vous propose le kit :

- A. Préciser les conditions de passage de statut d'étudiant au statut de praticien. Diplôme, Charte, « actualisation » annuelle du statut de praticien ...
- B. Vous aider dans les premiers pas de votre démarche d'installation.
- C. Proposer quelques trucs pour votre nouvelle vie de futur praticien au long court.



A. Conditions de passage de statut d'étudiant au statut de praticien.

1) Dernière ligne droite après le niveau 3

Vous devez envoyer votre dossier à Trager France (T.F.), par voie postale.

Votre dossier comprend :

- Les photocopies de la recommandation de 2 tuteurs pour devenir praticien,
- Les photocopies du cahier du stagiaire jusqu'à la page 2-1-6. N'oubliez pas de signer, sur cette page, l'encart « Contrat du praticien ».
- Un chèque de cotisation de la redevance **praticien**. La cotisation se calcule au prorata du nombre de mois stagiaire et de mois praticien pour l'année en cours (montant à demander à T.F.)

A réception de votre dossier et après traitement de ce dernier :

- Vous serez officiellement praticien
- Vous figurerez sur le site internet de T.F.
- Votre diplôme vous sera remis
- Vous disposerez gratuitement de 30 plaquettes
- Vous pourrez exploiter les outils promotionnels de T.F. (gouttes, vague, Logo) ainsi que les dernières propositions de banderole, roll-up, affiches et affichettes (Site T.F. : espace membres)

2) Une Charte - Ethique

Le statut de **Praticien Trager** et la nature même de notre activité, implique le respect vis à vis de nos clients d'un code de déontologie propre à notre approche psycho-corporelle.

Trager France s'est mis en chemin pour disposer d'une Charte Ethique, et d'un Code de Déontologie - socle commun de nos devoirs et obligations.

Dès lors, une première version est consultable auprès de Trager France.

Chacun, chacune pourra rendre le **Code de Déontologie** de Trager France accessible à sa clientèle au même titre que son diplôme. L'ensemble faisant gage de qualité et de sérieux.

B. Les premiers pas de la démarche d'installation

1) Le statut administratif et formes juridiques

A.E. Auto Entrepreneur, SASU, Portage Salarial, ...

Où se renseigner ?

- **Les collègues** nouvellement installés. L'entraide entre nouveaux praticiens d'une même 'promo' peut être une première piste intéressante.

- **Les mairies** (services emploi ou autre appellation)

Certaines mairies mettent à disposition de ses administrés des permanences où il est possible de rencontrer des représentants de CCI, ou d'autres structures, et ceci gratuitement.

- **Les salons et newsletters**

Salon SME - ex **Salon des Micro-Entreprises** (printemps et automne)

Ce type de salon propose des conférences, des témoignages sur le monde de l'entrepreneuriat, et permet de mettre en contact tous les acteurs du secteur. (futurs entrepreneurs, assureurs, banques, ...)

Salon SME online : salon virtuel pour les entrepreneurs. Sans se déplacer, cela permet l'accès à une pléthore d'articles et de cartouches video sur de multiples sujets (développer son activité, s'installer...)

Des news-letters :

[Le site de Planète auto-entrepreneur](http://www.planete-auto-entrepreneur.com/recommander-ce-site-1.html) : <http://www.planete-auto-entrepreneur.com/recommander-ce-site-1.html>

Exemple d'article : http://www.planete-auto-entrepreneur.com/gestion-1/l-art-et-la-maniere-de-facturer-en-auto-entrepreneur?utm_source=NL-PAE-juin&utm_medium=newsletter&utm_campaign=NL-PAE-juin&utm_content=juin

[Lettre d'information de l'Agence France Entrepreneur \(AFE\)](#)

[Lettre d'info de la FEDAE \(Fédération des Autoentrepreneurs/Microentrepreneurs\) :](#)

actualité du régime et de votre Fédération, veille juridique et réglementaire, bonnes pratiques, alertes pour vos déclarations, conseils en gestion, offres de partenaires et vidéos...

Exemple d'article : <https://www.federation-auto-entrepreneur.fr/actualites/loi-choisir-son-avenir-professionnel-est-votee-ce-que-ca-change-autoentrepreneurs>

- **Les structures de portage Salarial.**

Le **portage salarial** est une relation contractuelle tripartite dans laquelle un salarié 'porté' (ayant un contrat de travail avec une entreprise de portage salarial) effectue des prestations (pour le compte d'entreprises clientes).

Ceci permet d'avoir un statut salarié, lors d'intervention en entreprise (cela a un coût).

Site officiel des services publiques concernant ce type de contrat :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31620>



Quelques noms d'entreprise de portage

ITG, AUTONOMIA etc ...

- **BGE et les couveuses.** Ces structures proposent tout un écosystème de services et conseils pour favoriser et soutenir la prise d'initiative et développer l'esprit d'entreprendre. Elles couvrent tout le territoire.
- **Pole Emploi.** Propose (en complément des services d'accompagnement au retour à l'emploi), des relais vers d'autres partenaires, des services et boîtes à outils pour futurs entrepreneurs.

Astuce (valable à court et moyen terme)

Le site officiel pour se déclarer en statut d'auto-entrepreneur est le suivant :

<https://www.autoentrepreneur.ursaff.fr>

2) Assurance professionnelle et juridique

Les assurances suivantes ont été choisies par certains praticiens (démarches individuelles).

Elles incluent chacune la responsabilité Civile Professionnelle, la responsabilité Civile Exploitation, et la protection juridique Professionnelle.

- MEDINAT
- AMAVIE/ABELA
- ...

L'adhésion nécessite la photocopie du diplôme (ou à défaut d'un certificat), ainsi que le numéro de SIRET/APE relatif au statut administratif choisi.

C. Praticien au long court

1) Pour rester Praticien Trager®

Vous devez participer à un programme de formation continue et votre droit de pratique doit être renouvelé chaque année par Trager France.

Consultez la page 2-1.6 de votre Cahier du Stagiaire, où sont précisés les modalités relevant de la formation continue.

2) Référencement sur la toile

- Notre site national Trager France : <http://tragerfrance.com>
- Notre présence sur Facebook (privé, public) : <https://www.facebook.com/tragerfrance/>



- Des praticiens Trager sont également référencés sur des sites tels :
 - Guide-Médecines-Douces : où la rubrique Trager est référencée dans les « techniques manuelles »
 - L'annuaire '<https://www.annuaire-therapeutes.com> en rubrique relaxation...

3) Trager au Quotidien - Trager for Daily Life

Les praticiens et praticiennes désirant enseigner les principes de base de notre approche au grand public (Mentastics) peuvent accéder à des outils de soutien et d'aide développés à cet effet par le Département de l'éducation de l'organisation Trager International. C'est le projet **Trager for Daily Life**.

3 choses à savoir pour aller plus loin sur le sujet :

- Le site qui concrétise le projet de Trager au Quotidien : <http://tragerfordailylife.com>
- Un didacticiel conçu pour montrer l'utilisation et le maniement du site **Trager for Daily Life** : <https://www.youtube.com/watch?v=FU9xjOY3tks>
- Un compte d'accès personnel au site **Trager for Daily Life**
Ces informations sont à demander à Trager France tragerfrance@gmail.com, qui dispose d'une procédure pour valider et renouveler annuellement les accès des praticiens et praticiennes

4. Vigilance garder

Pour toutes vos démarches administratives, restez vigilant quant à la source de vos contacts et liens internet.

Donc comme dans la vie de tous les jours, restons attentifs, face à toutes sollicitations à sortir CB ou chéquier.